



# Ménages modestes et territoires fragiles : premiers touchés par la crise dans les Pays de la Loire

Si la population des Pays de la Loire est sensiblement moins touchée par la pauvreté que celle des autres régions françaises, le niveau de vie des ménages a subi les premiers effets de la crise dès 2009, notamment en raison de la dégradation du marché du travail. Les plus modestes d'entre eux ont été les plus affectés : leur niveau de vie a baissé par rapport à 2008 et le taux de pauvreté a augmenté de 0,5 point sur la période. Ce sont les personnes en âge de travailler qui ont le plus pâti des effets de cette crise, notamment les adultes des familles avec enfants. La Sarthe et la Mayenne sont les départements de la région qui ont été les plus touchés par la hausse de la pauvreté. La crise a été fortement ressentie dans les territoires assez éloignés des centres urbains, mais aussi dans les grands pôles urbains, où se concentrent les personnes pauvres et les plus sensibles aux aléas économiques. La baisse des revenus des ménages les plus défavorisés est sensible dans les agglomérations (tout particulièrement dans celle mancelle) ou dans les pôles d'emploi industriels à l'est de la région.

**A**VEC 11,2 % DE LA POPULATION appartenant à des ménages sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire dont le niveau de vie par unité de consommation est inférieur à 954 euros par mois en 2009, les Pays de la Loire abritent sensiblement moins de personnes pauvres que les autres régions françaises (13,5 % en France métropolitaine). Quoique différents, les cinq départements de la région ont en commun de conjuguer faible pauvreté et inégalités moins marquées qu'ailleurs. Il y réside une population assez homogène, regroupée autour de « classes moyennes », qui tire parti de la faiblesse du chômage, de la forte activité féminine et d'une bonne insertion des jeunes sur le marché du travail. De surcroît, l'intensité de la pauvreté, qui mesure l'écart entre le niveau de vie médian des personnes pauvres et le seuil de pauvreté, est, dans les Pays de la Loire, moins marquée qu'ailleurs.

## Le niveau de vie des plus modestes a diminué en 2009

Pour autant, dans la région comme au niveau national, la hausse du chômage

induite par la crise économique a eu ses premiers effets sur le niveau de vie des ménages en 2009. Le taux de pauvreté a ainsi augmenté de 0,5 point entre 2008 et 2009 dans les Pays de la Loire, comme au niveau national. Les personnes aux revenus les plus faibles sont les premières touchées par la crise. En 2009, dans les Pays de la Loire, le niveau de vie des 10 % des personnes les plus modestes est en baisse de 0,8 % par rapport à 2008, alors qu'il n'avait cessé d'augmenter les années précédentes.

Dans la région comme au niveau national, la rupture de tendance dans l'évolution des revenus ne concerne pas seulement les ménages aux revenus les plus modestes, mais aussi l'ensemble des ménages dont le niveau de vie est inférieur à la médiane. Entre 2006 et 2008, le niveau de vie de ces ménages avait augmenté à la fois plus vite dans les Pays de la Loire qu'ailleurs et plus fortement que pour les ménages disposant d'un niveau de vie plus élevé que la médiane. *A contrario*, entre 2008 et 2009, le niveau de vie des quatre premiers déciles de la distribution des revenus - les 40 % de ménages les plus défavorisés - est en baisse, alors qu'il



# Ménages modestes et territoires fragiles : premiers touchés par la crise dans les Pays de la Loire

continue de progresser, quoique moins fortement, pour les 40 % de ménages les plus favorisés. Cette progression est d'autant plus forte que le niveau de vie de départ est plus élevé.

## Moins de revenus d'activité

L'emploi constituant le principal rempart contre la pauvreté, le niveau de vie des personnes en âge de travailler est logiquement le plus affecté par la crise économique. La contraction d'activité a été ressentie dès le deuxième trimestre 2008 dans la région comme en France métropolitaine. La détérioration du marché du travail a affecté plus particulièrement les actifs les plus fragiles et s'est traduite de multiples façons. Les moins bien lotis ont perdu leur emploi: l'emploi régional a baissé de 3,3 % entre fin 2007 et fin 2009, comme au niveau national, d'où une augmentation du taux de chômage de 2,4 points sur la période. En particulier, les nombreux intérimaires de la région ont dû faire face à une réduction importante du nombre de missions d'intérim offertes par les entreprises.

Pour les salariés qui sont restés en emploi, leur revenu a souvent été affecté par une baisse du nombre d'heures de travail effectuées: 13,3 % d'heures travaillées en moins entre 2007 et 2009. Cette baisse a été concentrée sur les salariés en contrat à durée déterminée (- 25 %). Elle est à relier à une diminution sensible du nombre d'heures supplémentaires et à des interruptions de travail plus longues pour les salariés en emploi temporaire. Quant aux revenus des indépendants (commerçants, artisans...), ils ont également subi de plein fouet les effets de la crise économique, du fait d'une plus grande sensibilité de leurs revenus à la conjoncture économique. Au final, la composition du revenu a varié de façon sensible entre 2008 et 2009: la part des indemnités de chômage augmente (+ 0,4 point), au détriment de celle des revenus d'activité (- 0,6 point).

Pour toutes ces catégories concernées par la perte de revenus du travail, les versements de prestations sociales permettent d'atténuer quelque peu la baisse des niveaux de vie. Le nombre de bénéficiaires de minima sociaux a ainsi augmenté en écho à la montée du chômage. En particulier, le Revenu de solidarité active (RSA), mis en place en juin 2009, vise à apporter un complément de revenu à des travailleurs faiblement rémunérés. Ces prestations peuvent s'accompagner

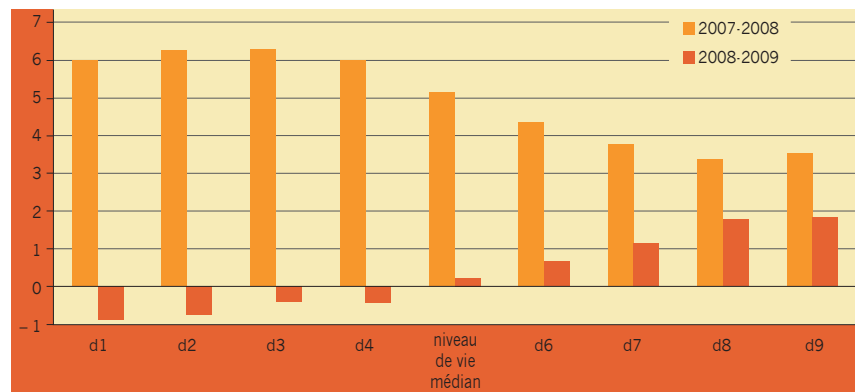
de mesures ponctuelles d'aides sociales et fiscales, prises au niveau national, pour atténuer les effets de la crise sur les ménages modestes. Ainsi, en 2009, deux primes forfaitaires exceptionnelles ont été versées aux familles: la première de 150 euros au titre de l'allocation de rentrée scolaire et la seconde de 200 euros, dite « prime de solidarité active ». Les ménages modestes sont donc de plus en plus dépendants des mécanismes de redistribution sociale pour subvenir à leurs besoins: le tiers des revenus des 10 % des ménages les plus modestes provient du versement de prestations et la part des minima sociaux perçus par les ménages pauvres a progressé de 0,9 point entre 2008 et 2009.

## Des politiques publiques pour préserver l'emploi et développer l'activité

La clé du maintien ou de l'augmentation des niveaux de vie des ménages tient donc à l'accès ou au retour à l'emploi. En plus des actions menées par Pôle emploi vers les entreprises et les demandeurs d'emploi, des politiques publiques doivent aussi être mises en œuvre pour préserver l'emploi, en faciliter l'accès et favoriser la création d'activité. Il s'agit à la fois de dispositifs nationaux que les acteurs régionaux et locaux peuvent actionner à des degrés divers (plans de sauvegarde de l'emploi, activité partielle dans les entreprises, contrats aidés de

## Baisse du niveau de vie des ménages les plus modestes entre 2008 et 2009 dans les Pays de la Loire

Évolution des déciles de niveau de vie des ménages dans les Pays de la Loire (en %)



Lecture : entre 2008 et 2009, le niveau de vie diminue de 0,8 % pour les 10 % des ménages les plus modestes (1<sup>er</sup> décile), alors qu'il augmente de 1,8 % pour les 10 % les plus aisés (9<sup>e</sup> décile).

Source : Insee, revenus disponibles localisés.

## La baisse des niveaux de vie est très liée à la dégradation du marché du travail

Principaux indicateurs sur l'évolution du marché du travail entre 2008 et 2009 par département

	Taux de chômage fin 2009 (en %)	Évolution entre 2008 et 2009		Évolution du nombre d'heures salariées travaillées entre 2007 et 2009 (*) (en %)
		Taux de chômage (en points)	Emploi salarié (*) (en %)	
Loire-Atlantique	8,8	+2,2	- 1,5	- 10,6
Maine-et-Loire	8,8	+2,3	- 2,9	- 14,9
Mayenne	6,7	+2,2	- 3,9	- 17,8
Sarthe	9,4	+2,8	- 6,0	- 15,6
Vendée	8,2	+2,7	- 5,1	- 12,8
<b>Pays de la Loire</b>	<b>8,6</b>	<b>+2,4</b>	<b>- 3,3</b>	<b>- 13,3</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>9,5</b>	<b>+2,0</b>	<b>- 3,3</b>	<b>n.d.</b>

(\*) dans l'ensemble des secteurs hors agriculture, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale et particuliers employeurs. n.d. : non disponible.

Sources : Insee, taux de chômage - estimations d'emploi - DADS.

la politique de l'emploi, mesures du Fonds social européen visant à répondre à l'engagement européen de créer des emplois en plus grand nombre pour faire reculer le chômage et de mieux former les travailleurs, plan « Espoir banlieues », formation des demandeurs d'emploi, développement de la formation en alternance...) et d'actions menées au niveau régional par les collectivités territoriales ou par des structures locales comme les Maisons de l'emploi.

Ainsi, le Conseil régional des Pays de la Loire a mis en œuvre un plan régional de lutte contre la crise et d'accompagnement des mutations. Celui-ci comprend cinquante mesures nouvelles pour faire face à la crise, comme la création d'une banque régionale d'investissement, d'un nouveau fonds d'action concertée en faveur de la sauvegarde et du développement de l'emploi ou d'emplois de solidarité. De leur côté, les préfets de département et les sous-préfets d'arrondissement sont fortement mobilisés pour atténuer les effets de la crise économique, accompagner les mutations économiques et lutter contre le chômage et l'exclusion durable du marché du travail, notamment au travers du service public de l'emploi qu'ils animent aux niveaux régional, départemental et local et qui associe la Direccte, Pôle emploi, les missions locales et les acteurs du développement économique et de l'emploi, comme les branches professionnelles ou les chambres consulaires.

### La Sarthe et la Mayenne, départements les plus touchés par la hausse de la pauvreté

La baisse du niveau de vie des personnes les plus modestes est particulièrement sensible en Mayenne et dans la Sarthe: -1,6%. Dans le même temps, si le niveau de vie médian continue d'augmenter en Loire-Atlantique, il diminue légèrement dans les quatre autres départements.

Départements où l'industrie occupe une place encore importante, la Sarthe et à un degré moindre la Vendée sont les deux départements les plus touchés par les destructions d'emplois. Malgré un recours plus important qu'ailleurs dans la région au dispositif d'activité partielle dans les entreprises, l'emploi y a chuté

respectivement de -6,0% et -5,1% entre fin 2007 et fin 2009. En comparaison, l'emploi n'a baissé que de 1,5% en Loire-Atlantique sur la même période. Ce département n'a pas été épargné pour autant par la hausse du chômage, l'attractivité démographique amplifiant la hausse du chômage consécutive aux pertes d'emplois. En Mayenne, plus que par des destructions d'emplois massives, la forte baisse du niveau de vie des ménages les plus modestes s'explique par le plus fort recul du nombre d'heures travaillées des départements de la région (-18% contre -13% en moyenne régionale).

### Les familles et les locataires du parc locatif social en première ligne

Dans les Pays de la Loire comme au niveau national, toutes les classes d'âge sont affectées par une rupture dans l'évolution des revenus entre 2008 et 2009. Toutefois, les revenus des ménages de 60 ans ou plus ont mieux résisté: ils sont en effet constitués pour une large part de retraites. Or, les niveaux de pension augmentent de façon tendancielle, les nombreux « nouveaux retraités » disposant en moyenne de retraites plus élevées que les générations plus âgées qui disparaissent progressivement.

### Hausse du taux de pauvreté dans les Pays de la Loire entre 2008 et 2009

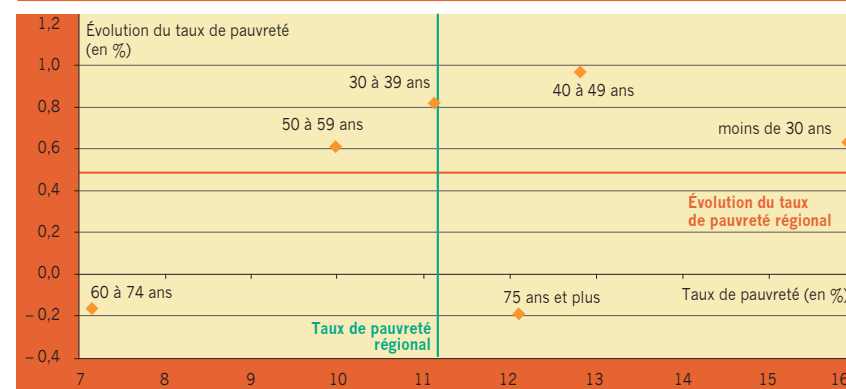
Principaux indicateurs sur le niveau de vie et la pauvreté des ménages par département

	Taux de pauvreté en 2009 (en %)	Évolution entre 2008 et 2009		
		Taux de pauvreté (en points)	Niveau de vie des 10% de ménages les plus modestes (en %)	Niveau de vie médian (en %)
Loire-Atlantique	10,3	+ 0,2	- 0,1	+ 0,9
Maine-et-Loire	11,8	+ 0,6	- 0,9	- 0,2
Mayenne	12,2	+ 0,9	- 1,6	- 0,5
Sarthe	12,2	+ 0,9	- 1,6	- 0,4
Vendée	10,9	+ 0,6	- 0,9	- 0,1
<b>Pays de la Loire</b>	<b>11,2</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>- 0,8</b>	<b>+ 0,2</b>
<b>France hors Île-de-France</b>	<b>13,8</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>- 1,0</b>	<b>+ 0,1</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>13,5</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>- 1,1</b>	<b>+ 0,5</b>

Source : Insee, revenus disponibles localisés.

### Les personnes de 30 à 49 ans et leurs enfants, les plus touchés par la crise économique

Taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal : niveau en 2009 et évolution de 2008 à 2009 (en %)



Lecture : en 2009, la pauvreté touche 15,9% des ménages ligériens dont le référent fiscal a moins de 30 ans, après une hausse de 0,6 point par rapport à 2008.

Source : Insee, revenus disponibles localisés.

# Ménages modestes et territoires fragiles : premiers touchés par la crise dans les Pays de la Loire

Les familles modestes ont été les plus touchées par la crise. Ces ménages sont constitués pour l'essentiel de parents âgés de 30 à 49 ans en âge de travailler, avec des enfants. Le taux de pauvreté des jeunes de moins de 18 ans a également fortement augmenté : + 1,1 point. La pauvreté touche en effet particulièrement les ménages les plus exposés à la détérioration de la situation du marché du travail : familles monoparentales ne pouvant s'appuyer par définition sur les revenus de deux actifs, jeunes qui sortent du système scolaire et qui peinent à entrer sur le marché du travail, personnes un peu plus âgées qui ne disposent pas encore d'un emploi à durée indéterminée et qui ont soit perdu leur emploi soit subi des périodes d'inactivité plus longues que dans le passé. En particulier, le taux de pauvreté a augmenté fortement entre 2008 et 2009 pour les ménages d'âge intermédiaire vivant dans la Sarthe.

Les ménages quinquagénaires bénéficient en moyenne de niveaux de vie plus élevés que les ménages plus jeunes. Ils sont à une période de la vie correspondant aux revenus de fin de carrière active et au départ des enfants qui ne sont ainsi plus à la charge des parents. Pour autant, ils ont également pâti de la crise économique : le taux de pauvreté a augmenté de 0,6 point dans cette classe d'âge. Le nombre de demandeurs d'emploi quinquagénaires a en effet augmenté de façon sensible depuis le déclenchement de la crise, alors que le retour à l'emploi

est particulièrement difficile après cinquante ans.

Les disparités observées par niveau de ressources et tranche d'âge se retrouvent assez naturellement chez les occupants des différents segments du parc de logements. Les locataires du secteur social sont ainsi particulièrement touchés par la crise : leur revenu médian a baissé de 1,3 % entre 2008 et 2009, tandis que celui des autres locataires a moins diminué (- 0,4 %) et celui des propriétaires a progressé de 1,4 %. De surcroît, leur niveau de vie a davantage baissé dans la région qu'en moyenne au niveau national. De leur côté, ce sont les locataires du secteur privé les plus modestes, constituant la catégorie de la population consacrant la part la plus élevée de ses revenus pour se loger, qui ont le plus vu cette part augmenter entre 2008 et 2010.

## Une précarité plus marquée qu'ailleurs dans les territoires les plus excentrés

Au-delà du constat de taux de pauvreté faibles et d'inégalités de revenus réduites dans tous les départements de la région, des disparités sociales se repèrent à un niveau infra-départemental. Les territoires les plus confrontés à la précarité sont soit des territoires ruraux, éloignés des grandes agglomérations, soit des territoires urbains assez importants comme Saint-Nazaire ou Saumur. Dans ces deux types de territoires, la proportion de ménages à bas revenus est nettement plus élevée qu'ailleurs et les inégalités

de revenus y sont assez importantes. Les familles d'ouvriers et d'employés y sont surreprésentées, de même que les familles monoparentales. Les personnes âgées y sont plus nombreuses qu'ailleurs et elles aussi davantage touchées par la pauvreté.

De leur côté, les autres grandes agglomérations (Nantes, Angers et Le Mans notamment) se caractérisent par des situations sociales très hétérogènes : les bénéficiaires des minima sociaux y sont plus nombreux, le parc locatif social est étendu, les demandes de droit au logement sont importantes ; dans le même temps, l'activité y est dynamique, les salaires et les qualifications sont plus élevés qu'ailleurs. D'autres territoires sont caractérisés par un marché du travail qui présente des signes de fragilité et où la précarité touche un peu plus certaines catégories de la population. Il s'agit soit d'espaces entourant les pôles urbains de taille intermédiaire où l'industrie et les emplois sont présents, mais où l'insertion des jeunes est difficile, soit d'espaces ruraux où les offres d'emplois sont peu nombreuses et peu diversifiées.

## Les habitants des agglomérations à l'est de la région davantage touchés par la crise

La crise a eu des effets assez diversifiés sur les territoires qui constituent la région. Le niveau de vie des habitants les plus éloignés des grands centres urbains, où sont surreprésentés des indépendants

### Les grands pôles urbains ont fortement ressenti la crise

Évolution des revenus entre 2008 et 2009 par type d'espace

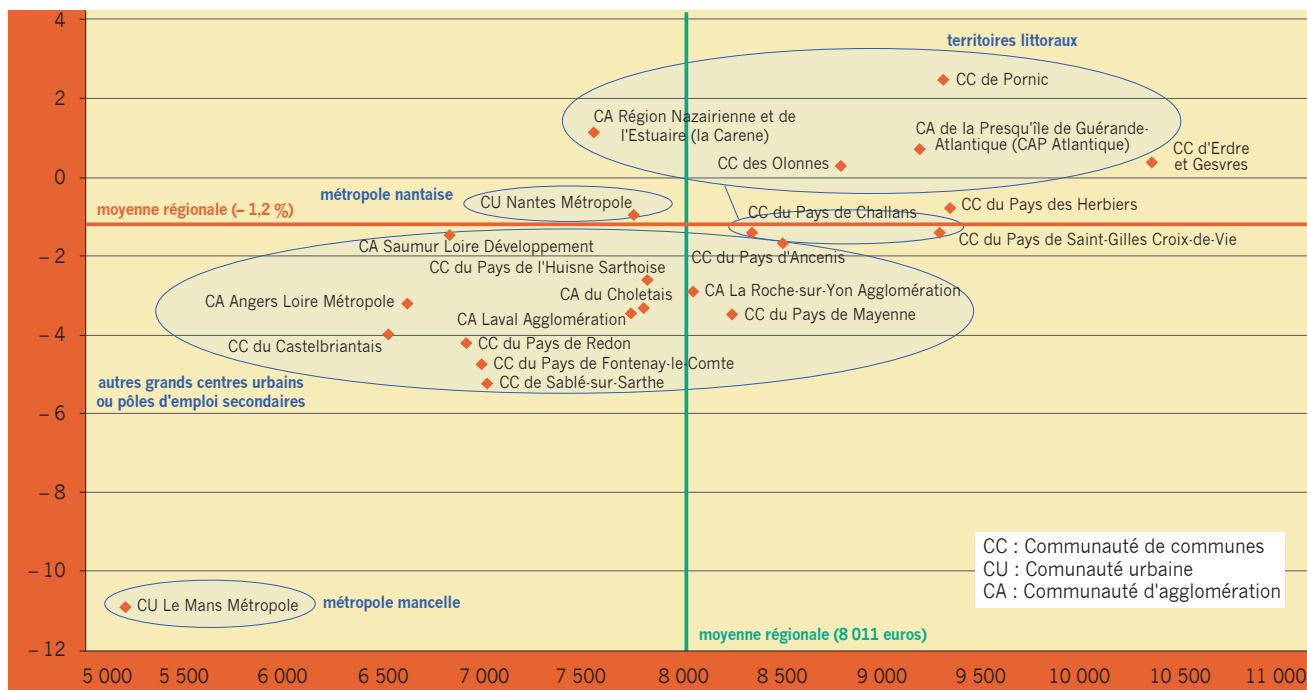
Type d'espace	Taux de pauvreté		Premier décile des niveaux de vie		Premier décile des revenus déclarés	
	en 2009 (en %)	Évolution 2008-2009 (en points)	en 2009 (en euros)	Évolution 2008-2009 (en %)	en 2009 (en euros)	Évolution 2008-2009 (en %)
Grands pôles urbains	12,2	0,3	10 767	- 0,3	7 092	- 2,7
Autres communes des grandes aires urbaines	9,0	0,7	11 745	- 0,9	9 081	- 0,5
Moyennes et petites aires	11,7	0,5	10 983	- 0,8	8 061	- 0,6
Autres communes multipolarisées	12,5	0,9	10 833	- 1,5	7 868	- 1,4
Communes isolées	14,6	0,8	10 352	- 1,5	7 128	- 2,2
<b>Pays de la Loire</b>	<b>11,2</b>	<b>0,5</b>	<b>11 101</b>	<b>- 0,8</b>	<b>8 011</b>	<b>- 1,2</b>
<b>France hors Île-de-France</b>	<b>13,8</b>	<b>0,5</b>	<b>10 380</b>	<b>- 1,0</b>	<b>6 705</b>	<b>- 2,0</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>13,5</b>	<b>0,5</b>	<b>10 410</b>	<b>- 1,1</b>	<b>6 667</b>	<b>- 1,8</b>

Lecture : dans les grands pôles urbains, le niveau de vie a diminué de 0,3 % entre 2008 et 2009 pour les 10 % de ménages les plus modestes ; dans le même temps, le premier décile des revenus fiscaux déclarés a chuté de 2,7 %.

Sources : Insee, revenus disponibles localisés ; Insee-DGFIIP, revenus fiscaux localisés des ménages.

## Les agglomérations de l'est de la région sont les plus touchées, en particulier Le Mans

Premier décile des revenus fiscaux déclarés dans les principaux EPCI : montant et évolution entre 2008 et 2009 (en %)



Lecture : dans la communauté urbaine du Mans le premier décile des revenus fiscaux déclarés s'élève à 5 198 euros en 2009, en baisse de 10,9 % par rapport à 2008.  
Source : Insee-DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages.

et des personnes à faibles revenus, a particulièrement souffert. La crise a également été fortement ressentie dans les grands pôles urbains, qui sont l'autre type d'espace où se concentrent les personnes pauvres et les plus sensibles aux aléas économiques. La relative stabilité de l'évolution moyenne du niveau de vie des ménages les plus modestes dans les grands pôles urbains entre 2008 et 2009 masque en réalité une forte chute des revenus déclarés et de grandes disparités selon le grand pôle urbain considéré.

Pour les populations modestes de ces grandes agglomérations, dont le niveau de vie dépend fortement des prestations sociales, les versements de prestations consécutifs à la perte de revenus du travail ont permis d'atténuer la baisse des niveaux de vie. Les contrastes sont très marqués selon la localisation et les caractéristiques de ces grands pôles urbains. Ainsi, sur le littoral, dans les agglomérations de Saint-Nazaire et des Sables-d'Olonne où résident une proportion importante de personnes âgées, la stabilité voire l'augmentation des niveaux

de retraites amortissent la rupture intervenue dans l'augmentation des salaires et la croissance du nombre de demandeurs d'emploi. À un degré moindre, dans la métropole nantaise, le dynamisme économique a permis de limiter l'influence de la crise économique sur le niveau de vie des plus modestes. Dans les autres grands pôles urbains, où l'emploi est moins diversifié, les revenus des ménages les plus fragiles ont en revanche fortement diminué.

La baisse des revenus des ménages les plus défavorisés est particulièrement forte dans l'agglomération mancelle, plus précisément dans les communes du Mans, de Coulaines et d'Allonnes. Cette agglomération est en effet caractérisée par une concentration, plus importante que dans les autres grands pôles urbains de la région, de personnes aux très faibles revenus et de jeunes ayant des difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Ces personnes, le plus souvent assez éloignées de l'emploi, sont particulièrement vulnérables en période de crise économique. Dans une moindre mesure,

les revenus des habitants des pôles d'emploi secondaires à dominante industrielle des communautés de communes de Sablé-sur-Sarthe, Fontenay-le-Comte, Châteaubriant et Redon ont également été affectés par la crise économique. Dans le Maine-et-Loire, comme au Mans, les revenus particulièrement fragiles des ménages les plus modestes des agglomérations d'Angers et de Saumur ont eux aussi souffert de la crise. Au final, les territoires déjà défavorisés sont ainsi plus affectés que les autres par la crise économique : le revenu déclaré des 10 % des personnes les plus modestes y est le plus souvent en baisse de 3 % ou plus.

Ces importantes disparités territoriales en termes de conséquences de la crise économique sur les niveaux de vie appelle donc un traitement territorialisé de la part des acteurs publics. Au niveau local, des actions sociales peuvent ainsi être mises en place par les collectivités territoriales ou les représentants locaux de l'État pour atténuer les effets de la crise économique.

# Ménages modestes et territoires fragiles : premiers touchés par la crise dans les Pays de la Loire

## La pauvreté s'est sans doute aggravée en 2010

En 2010, l'emploi est reparti à la hausse et le chômage s'est ainsi légèrement replié dans la région. Pour autant, le nombre de bénéficiaires des minima sociaux a progressé en 2010, ce qui laisse présager une augmentation de la pauvreté dans les Pays de la Loire, comme au niveau national. L'embellie intervenue en 2010 sur le marché du travail n'a en effet pas été suffisante pour retrouver le niveau d'emplois d'avant la crise. Parmi les nombreuses personnes qui ont perdu leur emploi en 2009, certaines n'ont pas retrouvé de travail dans les mois suivants et ont basculé dans le dispositif du RSA, après avoir épuisé leurs droits à l'assurance chômage.

En 2010, le nombre de personnes couvertes par le RSA socle a ainsi augmenté de 5,5 % dans la région. La proportion de personnes couvertes par ce minima social augmente donc de 0,1 point, comme au niveau national. Cette part reste néanmoins bien inférieure dans les Pays de la Loire à la moyenne nationale : 2,0 % contre 2,8 %. La Sarthe et la Mayenne restent les départements les plus fragilisés par les conséquences de la crise, avec une hausse du nombre de personnes couvertes de 9 %.

### Pour en savoir plus

Seguin S., *Pays de la Loire : moins de pauvreté et d'inégalités qu'ailleurs, malgré des disparités territoriales*, Insee Pays de la Loire, *Études*, n°100, décembre 2011.

Lombardo P., Seguin T. et Tomasini M., *Les niveaux de vie en 2009*, Insee première, n°1365, août 2011.

Broca A.-M. (dir.), *Minima sociaux et prestations sociales en 2009 - La redistribution au bénéfice des ménages modestes*, Recueil annuel, Drees, août 2011.

Les indicateurs sociaux départementaux du Cnis, dans le dossier thématique *Action sociale départementale*.

Mansuy M. et Lacroix S., *Aides sociales à l'insertion et aux personnes âgées - Les situations contrastées des départements*, Insee première, n°1346, avril 2011.

Léon O., *Pauvreté : différents profils de régions et départements*, in « La France et ses régions - édition 2010 », coll. Insee Références, juin 2010.

Arnault S. et Crusson L., *La part du logement dans le budget des ménages en 2010 - Alourdissement pour les locataires du parc privé*, Insee première, n°1395, mars 2012.

*Le rapport 2009-2010 de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, ONPES, La Documentation française, 2010.

*La situation de l'habitat et du logement en Pays de la Loire - Le parc locatif social au 1<sup>er</sup> janvier 2010*, Dreal des Pays de la Loire, mai 2011.

Rortais C. et Seguin S., *Pauvreté et inégalités moins marquées dans les Pays de la Loire*, Insee Pays de la Loire, *Études*, n°71, septembre 2008.

Collobert J. et al., *Pauvreté et précarité dans les Pays de la Loire*, Insee Pays de la Loire, *Dossier*, n°14, juin 2005.

Okham E. et al., *SCoT des Pays de Laval et de Loiron : quel dynamisme pour quel avenir ?*, Insee Pays de la Loire, *Dossier*, n°40, mars 2011.

Sigler N. et al., *Le SCoT du Pays du Mans face au défi de l'attractivité*, Insee Pays de la Loire, *Dossier*, n°39, février 2011.

Cloarec N. et al., *Huit enjeux pour le littoral de la Loire-Atlantique*, Insee Pays de la Loire, *Dossier*, n°26, septembre 2007.

### Pour comprendre ces résultats

Les revenus fiscaux localisés des ménages sont établis à partir des fichiers exhaustifs des déclarations de revenus des personnes physiques, de la taxe d'habitation et du fichier d'imposition des personnes physiques fournis à l'Insee par la Direction générale des finances publiques. Il s'agit ainsi de revenus avant redistribution. Le dispositif Revenus disponibles localisés met à disposition un ensemble d'indicateurs sur les revenus après redistribution, c'est-à-dire après ajout des minima sociaux, prestations sociales et allocations logement perçues et déduction des impôts versés.

Les **Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et syndicats mixtes sont des EPCI.

Un **ménage**, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Le **revenu fiscal (ou revenu déclaré)** correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible.

Le **revenu disponible** est un revenu fiscal auquel on ajoute les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux tels que RSA et minimum vieillesse, prestations familiales, aides au logement) et duquel on soustrait les impôts directs (impôt sur le revenu et taxe d'habitation).

Le **niveau de vie** par unité de consommation s'obtient en divisant le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation (uc). Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie est le même pour tous les individus d'un même ménage.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Ce seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Le seuil de pauvreté retenu dans cette étude correspond à 60 % du niveau de vie médian, c'est-à-dire 954 euros par mois en 2009 en France.

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Jean-Paul FAUR

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Sylvain DUVERNE

**SECRETARIAT DE RÉDACTION  
ET CONTACT PRESSE**  
Clémence CULY  
Véronique REMONDINI  
Charlotte RIEGL

**MISE EN PAGE**  
Jocelyn GRASSET

**IMPRIMEUR**  
Imprimerie Grand Large

Photos : © herreneck - Fotolia.com  
Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2012  
ISSN 1633-6283  
© INSEE Pays de la Loire - Juin 2012

**INSEE Pays de la Loire**  
105, rue des Français Libres  
BP 67401 44274 NANTES Cedex 2  
Tél. : 02 40 41 75 75 Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 09 72 72 4000  
pour le prix d'un appel local